



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 novembre 2003

**OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN : Lancement
d'une étude urbaine sur le quartier Tour Chabot-Gavacherie**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 novembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 novembre 2003

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Valérie UZANU.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Alain GARCIA, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 novembre 2003

DELIBERATION D20030440

AMERU

**OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN : Lancement
d'une étude urbaine sur le quartier Tour Chabot-Gavacherie**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Depuis trois années, la mise en œuvre de l'Opération de Renouvellement Urbain s'est concrétisée par des actions à portée opérationnelle précédées pour certaines, d'études de faisabilité. Les quartiers de Tour Chabot-Gavacherie et du Clou Bouchet sont les territoires prioritaires retenus au titre de la Politique de la Ville pour accueillir le dispositif.

Parmi les interventions engagées peuvent être citées : l'étude de faisabilité relative à la requalification de la friche Erna Boinot, la rénovation du Petit Village de Ribray, la réhabilitation du groupe scolaire Ernest Pérochon, le réaménagement du boulevard de l'Atlantique, les études de définition sur les espaces urbains du Clou Bouchet.

Ce premier bilan qui a vu se développer des opérations ciblées, est à porter au crédit de la première phase de l'ORU avec pour cadre général, la convention partenariale contractualisée par la Ville de NIORT et l'Etat en date du 25 janvier 2001.

L'évolution du dispositif lié au renouvellement urbain, les récentes mesures législatives issues de la Loi Borloo, les variations dans l'environnement méthodologique et partenarial des projets, inclinent à un repositionnement mesuré des objectifs, dans un cadre repensé autour de la notion de projet urbain et social d'ensemble.

Ce projet d'ensemble prendra corps sur la base d'un diagnostic de territoire, de projets d'actions (avec un partenariat adapté en fonction des domaines traités), d'engagements financiers pluriannuels et de délais. A cet effet, les crédits d'Etat seront reconcentrés au niveau de l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine), répartis à l'échelon national, et mobilisables sous la condition de produire préalablement un document de référence global.

Si le quartier du Clou Bouchet en sera pourvu à l'issue des marchés de définition (analyse-diagnostic, programme d'actions, plan masse général, séquences opérationnelles, directives d'aménagement, coût global et par séquences, plan de financement, phasage opérationnel), celui de Tour Chabot-Gavacherie nécessite de lancer dès à présent une étude urbaine générale qui insèrera les réalisations et études déjà effectuées.

Elle pourra prendre la forme d'un document prospectif qui traduira le projet global de développement et d'aménagement, porté par la Collectivité et ses partenaires à l'échelle de ces deux secteurs.

L'armature urbaine et la structure sociale seront à la base du travail. L'enjeu est d'ancrer ces sites dans leur réalité, dans le respect de leur identité, tout en révélant les potentiels de renouvellement qu'ils contiennent.

La stratégie opérationnelle s'exprimera à travers la nécessaire recomposition du tissu et de l'image urbains, à la faveur de démolitions, d'ouvertures, de restructurations mais aussi de mises en valeur des atouts paysagers et d'actions de concertation avec les habitants et les usagers.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget 2004.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

-engager le lancement d'une consultation sans formalités préalables avec Avis d'Appel Public à la Concurrence pour la réalisation de cette étude,

- Approuver le dossier de demande de subvention,

- Autoriser Monsieur le Maire :

* à solliciter auprès de l'Etat et des autres partenaires l'attribution des participations correspondantes,

* à signer tous actes, conventions et documents afférant à cette étude.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Excusé : 5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)